

Image not found or type unknown



Comment je peut faire pour réduire mon préavis

Par **Thibault60**, le **01/03/2017** à **17:11**

Bonjour,

J'ai donné ma démission à mon employeur j'étais en CDI depuis le 1er novembre 2016 j'ai donc un préavis de 1 mois suivant la convention collective des café restaurant mais depuis ma décision de partir je commence à chercher un travail et on m'a proposé une formation pour trouvé un travail mais cette formation tombe pendant mon préavis est ce que j'ai un moyen de ne pas faire la totalité de mon préavis pour pouvoir faire cette formation

Par **morobar**, le **01/03/2017** à **17:15**

Bonjour,

Le seul moyen est de demander à l'employeur.

Vous l'enfumez un peu en disant que s'il le souhaite vous reviendrez après avoir suivi votre formation.